Un jet privé affrété pour l'expulsion d'une famille de sans-papiers

04/08/2010 à 18h50

Une famille sans-papiers résidant à Vesoul a été arrêtée le 2 août, puis emmenée au Centre de rétention administrative de Lyon. Les autorités françaises l'ont expulsée hier, en catimini, en l'embarquant à bord d'un jet loué à une compagnie.



Les Aloyan sont arrivés en Pologne en août 2009 après avoir fui leur pays, la Géorgie. Ils débarquent avec leur deux enfants aujourd'hui âgés de 11 et 9 ans. Leur demande d'asile politique a été refusée par les autorités polonaises. Ils décident donc de se rendre en France en janvier 2010, espérant obtenir ce que la Pologne ne leur avait pas donné. Mais les accords de Dublin font qu'un refus d'asile d'un pays de l'espace Schengen vaut pour tout les autres pays membres.

Lyon-Capitale